

LE GROUPEMENT D'ACHATS ENERGIES

La fin des Tarifs Réglementés de Vente



Juillet 2020



COORDONNE PAR LE SYNDICAT HERAULT ENERGIES

Groupement d'achat 2020-2022 / gaz-électricité

Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, le syndicat Hérault Energies coordonne un groupement de commandes pour les achats d'énergies.

L'exercice de cette mission demande une bonne connaissance du secteur de l'énergie et, pour les collectivités, le respect des règles de la commande publique.

Pour permettre aux collectivités d'accéder aux meilleures conditions tarifaires, Hérault Energies et le Syndicat d'Energies du Gard (SMEG30) unissent leurs expériences et leur technicité pour mettre en oeuvre ce **groupement élargi**.

Chaque Syndicat Départemental d'Energies restera l'interlocuteur direct des membres relevant de son territoire.

↘ **Fin des tarifs réglementés de vente (TRV)**

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat prévoit que les clients non domestiques (dont les collectivités) ne seront plus éligibles au Tarif Réglementé de Vente d'électricité **Tarif Bleu / C5**

en 2021 (sites < 36 kVA) et de gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2021.

→ **Vous êtes concernés...**

• **électricité** : emploie plus de 10 personnes ou dont le chiffre d'affaires, les recettes annuelles et le total de bilan annuels excèdent 2 millions d'euros.

→ **Que va t'il se passer ?**

- Les contrats en cours sont maintenus (sans changement de puissance souscrite ou d'option tarifaire) jusqu'au 31 décembre 2020.
- Les contrats d'électricité/gaz au TRV prendront automatiquement **fin au 31 décembre 2020.**

Vous devrez avoir souscrit, avant cette date, une offre de marché adaptée à vos besoins auprès du fournisseur de votre choix, dans le respect des règles de la commande publique.

Si vous n'avez pas souscrit à une offre de marché avant cette date, vous basculerez automatiquement en offre de marché auprès de votre fournisseur actuel sans pouvoir en négocier le prix.

HERAULT ENERGIES VOUS ACCOMPAGNE

Hérault Energies a anticipé cette disparition et a fait le nécessaire pour cette transition.

Tous les marchés ont été attribués jusqu'à 2022.

Les nouveautés du marché

au 01.01.2021 → 31.12.2022

→ **Toutes consommations**

Dans le cadre de ce marché, vous aurez la possibilité de participer à un marché de Fourniture d'électricité pour les installations d'**éclairage public** et fourniture d'électricité pour les **bâtiments (= ex tarifs bleus = C5).**

→ **Un suivi plus approfondi**

Pour les acheteurs Héraultais, Hérault Energies prendra la responsabilité de la bonne exécution du marché et assurera un contrôle plus élargi des fournisseurs. Le membre devra seulement contrôler le volume consommé.

||| Réduisez vos coûts et simplifiez vos démarches

Les achats d'énergies sont très spécifiques et techniques car le marché de l'énergie est particulièrement volatile : il est européen, réagit autant aux conditions climatiques qu'aux effets d'annonce....

Dès septembre 2020,

des réunions seront proposées :

SUR INSCRIPTION

- fin des TRV
- ouverture des marchés subséquents 2021-2022
- contrôle des périmètres

- **Mercredi 16 et Jeudi 24 Septembre - 14h - Pézenas** dans les locaux d'Hérault Energies.
- **Jeudi 17 Septembre à 9h et Lundi 21 Septembre - 14h - Nîmes** dans les locaux du SMEG30. (Territoire du Gard)
- **Vendredi 25 Septembre - 9h30 - St Gély du Fesc** dans les locaux de la CESML. (Territoire de la CESML)
- **Lundi 28 Septembre 2020 - 14h - Montpellier** Salle Amphithéâtre de Pierre Vives.

||| Comment adhérer au groupement de commande ?

1 Dés que possible et au plus tard le **30 novembre 2020,** je retourne les documents à Hérault Energies

Je télécharge les documents sur internet ou j'en fais la demande par mail (s.gaillard@herault-energies.fr)
<https://drive.google.com/drive/folders/1UHRPge6PcqHYypgeD828Yr91zzTutTwp?usp=sharing>

→ La collectivité délibère :

- je retourne **dés que possible** le modèle de délibération + l'acte constitutif signé + l'autorisation d'accès aux données GRDF / ENEDIS

Je les retourne par mail à : s.gaillard@herault-energies.fr

2 Au **1er janvier 2021**

Début d'exécution du marché.

Grâce à votre adhésion à notre groupement, vous basculerez automatiquement à cette date en offre de marché au travers de notre groupement, et au meilleur prix. Vous n'aurez donc rien à faire.



Il est toujours temps de rejoindre les groupements d'achats.

Contactez Hérault Energies

>> **Marina Patin, Responsable du service juridique et de la commande publique**

04 67 09 70 31 - m.patin@herault-energies.fr

>> **Laurent Vigneron, Responsable du service concessions, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables**

04 67 09 70 28 - l.vigneron@herault-energies.fr

>> **Sonia Gaillard, Assistante achats groupés d'énergie** → **OS, facturation, demande d'adhésion**

04 67 09 31 31 - s.gaillard@herault-energies.fr